

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
Séance du vendredi 3 février 2017

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 3 février 2017, à partir de 18h00, en présence des personnes suivantes :

◆ En qualité de représentants de l'école :

Mme Estelle CAPRIGLIONE (Ulis Ecole)
Mme Nadia CHARRIER (CE2-CM1)
Mme Vanessa HERILLARD (CP-CE1)
M. Jimmy LEGENDRE (CM1-CM2)
Mme Amandine LOISEAU (ATSEM)
Mme Brigitte MOLETTE (PS)
M. Thierry ROLAND (CM1-CM2, directeur)

Mme Anne SALIOT (GS-CP)
Mme Amandine BOURREAU
(MS-GS) - Excusée
Mme Magali DA SILVA MAIA
(CE1-CE2) - Excusée
Mme Carole LORIDAN
(MS-GS) - Excusée

◆ En qualité de représentants de la mairie :

M. Benoit BAROT (Maire de Cléré-les-Pins)
Mme Karine BOURGOIN
(conseillère municipale) - Excusée

Mme Rallier (3^{ème} adjointe)-Excusée

◆ En qualité de représentants des parents d'élèves :

M. Samuel BREBION
M. Ismaël CHAUVIN
Mme Sandra MOREL
M. Antoine PINARD

M. Jérôme SIMON
Mme Elodie VAUDEL
Mme Nadine SALDANA
Mme Céline CARIMALO - Excusée

◆ En qualité de Délégué Départemental de l'Education Nationale :

M. Jean-Pierre PLANTUREUX

M. Roland ouvre la séance par un tour de table de présentation.

M. Plantureux présente son rôle. En tant que délégué départemental de l'Education Nationale, il est une interface entre la municipalité, le directeur de l'école et les parents d'élèves. Il réalise une visite annuelle dans l'école pour vérifier la sécurité et l'état des locaux (classes, préaux, sanitaires, garderie, cantine...), la pédagogie employée, l'application des directives de l'Education Nationale, l'organisation et le déroulement des Temps d'Activité Périscolaire (TAP)... Il donne son avis dans un rapport remis au directeur d'école. Il est possible de faire appel à ses services pour soutenir des dossiers sensibles lors, par exemple, de fermetures de classe.

Avant de dérouler l'ordre du jour, M. Roland rappelle qu'il doit prendre connaissance des questions des parents d'élèves au moins 24 heures avant le conseil d'école afin de préparer la réponse.

Une des questions soumises ne sera pas posée lors de ce conseil car elle concerne une personne de l'équipe pédagogique. M. Roland propose de poser la question directement à la personne concernée.

1. Prévisions de carte scolaire pour la rentrée prochaine

M. Roland annonce que la dotation en postes en Indre-et-Loire pour la prochaine rentrée scolaire est exceptionnelle avec 52 postes créés alors que les effectifs sont stables (+50 élèves au niveau du département). Cette dotation va permettre de baisser la moyenne globale des élèves par classe.

Pour l'école de Cléré-les-Pins, l'effectif actuel est de 178 élèves (dont 12 élèves en Ulis Ecole) et sera stable à la rentrée 2017 avec 186 élèves (24.85 élèves par classe hors Ulis) mais M. Roland rappelle le risque de fermeture d'une classe pour la rentrée 2018 en raison du départ programmé de 29 élèves de CM2 à la fin de l'année scolaire 2017/2018.

2. Présentation du nouveau livret scolaire unique (L.S.U)

Les livrets actuellement en place seront remplacés à partir des vacances de printemps par le livret scolaire unique (L.S.U) pour les élèves de cycle 1, 2 et 3, soit du CP jusqu'à la 3ème.

Ces livrets sont avant tout destinés aux parents pour montrer la progressivité des acquis sur une longue période, avec l'objectif de maîtriser les composants du socle en fin de cycle 3. Outre les résultats et les diplômes acquis, le livret montrera l'assiduité de l'élève et les attestations obtenues telles que le Brevet de Sécurité Routière.

Ils seront numériques, accessibles en ligne (site différent de l'Environnement Numérique de Travail) à partir de la rentrée 2017. Pour cette année, les parents recevront une version papier.

Un courrier d'information plus détaillé sera remis aux parents.

M. Simon et Mme Vaudel précisent que le L.S.U tel que présenté au collège semble différent dans sa présentation. M.Roland confirme que le livret est unique et uniforme sur les 3 cycles. Mme Vaudel propose de venir le présenter à M.Roland.

Mme Capriglione précise que ce livret n'est pas mis en place pour les élèves en Ulis Ecole car il apparaît inadapté.

3. Activités pédagogiques

Plusieurs rencontres avec le SMIPE sont programmées tout au long de l'année :

- Une intervention a eu lieu chez les GS-CP-CE1. Elle concernait le gaspillage alimentaire (saisonnalité et l'apparence des fruits et légumes, les dates de péremption...).

- Une autre intervention a eu lieu dans la classe de Mme Charrier (CE2-CM1).

Elle concernait le traitement des matières premières jusqu'à leur transformation en de nouveaux produits finis

- Une visite de l'usine SMIPE de Lasse (Unité de Valorisation Energétique) est prévue le 6 mars pour le CM1-CM2

- Organisation d'une collecte de papier du 2 au 16 mars. Pensez à mettre de coté dès maintenant ! M. Roland précise que cette collecte rapportera 35€ par tonne collectée (au profit de la coopérative scolaire).

- Organisation de la Journée Sportive le vendredi 5 mai : comme l'année dernière, Cléré-les-Pins accueillera environ 600 enfants (toutes les écoles du secteur USEP sont conviées). Deux activités sont prévues : une course longue, dans les bois et des ateliers d'athlétisme au parc de la folie.

M. Barot confirme que les deux zones de jeu seront préparées (pose de barrières, tonte de la pelouse ...).

- Exposition "En avant la musique" du 21 au 29 janvier :

M. Roland a comptabilisé le nombre de visiteurs : 80 adultes et 93 enfants.

Cette exposition n'a pas rapporté d'argent (ce n'était pas son but)

M. Brebion regrette le faible nombre de visiteurs et le manque d'implication global des parents d'élèves pour les manifestations organisées par l'école.

- Rencontre avec les correspondants de Saint-Etienne de Chigny le 6 février 2017

- Déplacement à l'Opéra de Tours le 8 février pour les MS pour assister à un spectacle de théâtre musical d'ombres.

- Déplacement à la salle des fêtes de Channay-sur-Lathan le 23 mars 2017 pour les classes de Mme Hériblard et de Mme Capriglione (CP-CE1 et Ulis) pour assister à un spectacle intitulé "Même pas peur", organisé par la Fédération des Œuvres Laïques.

- Visite du collège de Savigné-sur-Lathan pour les CM2 le 9 février, puis présentation à l'école du collège par M. le Principal.

- Visite de la ferme aux poneys (Langeais) le 4 mai pour les classes de Mme Charrier et Mme Capriglione (CE2-CM1 et Ulis) : rencontre avec plusieurs agriculteurs dont un apiculteur, un fromager, un céréalier.

- M. Roland indique qu'une demande de subvention (dotation de 500 €) a été déposée pour le "Jardin de l'école". Un bac par classe pourrait être installé (facile d'entretien)

4. Bilan financier de la Coopérative Scolaire

M. Roland présente les bénéfices pour la Coopérative Scolaire des opérations réalisées :

- La vente des photos : 875 €

- Le marché de Noël : 859.10 €

- La vente des chocolats de Noël : 572.66 €

M. Roland souhaite remercier tous les parents qui répondent lorsque l'Ecole les sollicite. Ce sont ces sommes qui permettent de financer, notamment, les déplacements.

5. Achats et travaux dans l'école pour la rentrée 2017

Avant d'aborder les achats à prévoir pour l'école, M. Roland souhaite ouvrir la discussion sur la décision de M. Le Maire de suspendre les Temps d'Activité Périscolaire (TAP).

M. Barot explique que la commune est en déficit de personnel pour assurer les TAP. Les bénévoles qui intervenaient auparavant ne souhaitent plus le faire : l'encadrement des enfants est un métier à part entière et ne peut être assuré dans de bonnes conditions que par du personnel formé. De plus, une des personnes qui assurait correctement les TAP a trouvé un travail ailleurs. M. Barot a donc pris ses responsabilités et a suspendu les TAP jusqu'à la fin de l'année pour assurer à la place un service de type "garderie", qui permet de réduire le nombre de personnel d'encadrement (service gratuit).

Si la Mairie retrouve du personnel formé, il sera possible de remettre en place les TAP.

Mme Vaudel et Mme Morel demandent s'il est possible de modifier les horaires des TAP pour faciliter le recrutement de nouvelles personnes (il est plus facile d'intervenir une fois par semaine pendant une heure et demie que deux fois par semaine pendant 45 minutes).

M. Barot répond que l'Education Nationale avait fortement déconseillé d'organiser les TAP le vendredi après-midi.

M. Roland ajoute que lors du changement de rythmes scolaires, le corps enseignant était opposé à cette organisation pour respecter le rythme de l'enfant (régularité dans la journée).

Mme Morel demande si la question des TAP est abordée en conseil municipal.

M. Barot répond que ce sujet n'est pas au prochain conseil mais il sera ajouté au moment des "questions diverses".

Mme Morel propose d'ouvrir ce débat à des personnes extérieures à l'organisation de l'école afin que des idées nouvelles émergent.

Réponse aux autres questions des parents :

- Pourquoi investir dans le rachat de la licence du bar plutôt que dans l'encadrement des enfants de la commune ? M. Barot répond qu'il est de sa responsabilité de faire vivre la commune en supportant les commerces. Concernant le bar, la municipalité n'a pas dépensé d'argent ; un repreneur va s'installer en septembre et acheter la licence.

- Les parents des élèves de la classe de CP-CE1 ont reçu un mot car cette classe est difficile en TAP. Mais ce mot a été adressé aux parents sans aucune concertation avec les enseignants. M. BAROT ajoute que les TAP relèvent de la Mairie et pas des enseignants.

M. Roland aborde un autre sujet : la titularisation d'une deuxième ATSEM.

En effet, il y a une opportunité dans les mois à venir si le conseil municipal accepte de titulariser une ATSEM plutôt que de remplacer l'agent technique qui part à la retraite fin juin. L'agent technique pourrait être remplacé par un emploi aidé.

M. Barot répond qu'il a déjà demandé l'avis du conseil municipal en questions diverses et que la majorité est contre cette idée.

Mme Morel demande si les parents se mobilisent, est-ce que cela peut influencer la décision du conseil ?

M. Barot confirme qu'il n'est pas exclu à ce jour de déplacer le budget pour l'emploi d'un agent technique vers celui d'une ATSEM mais que cela n'est pas à l'ordre du jour.

M. Roland, supporté par M. Plantureux, se propose pour intervenir en conseil municipal.

M. Roland revient sur les achats à prévoir pour l'école :

- Prévoir le renouvellement du photocopieur qui donne des signes de fatigue.

M. Barot vérifie la date de fin du bail de location.

- En cette période de maladies hivernales, M. Roland demande l'achat de poudre neutralisant les odeurs en cas de vomissements. Cette poudre est couramment utilisée dans d'autres écoles

- M. Roland demande la remise en état du bac à sable (nettoyage du bac, remplacement du sable) avec investissement d'un filet de protection facile à manipuler. M. Roland fournit des exemples de filet de protection à M. Barot.

- M. Roland rappelle à M. Barot qu'en raison de la réforme scolaire, l'école a besoin d'une aide pour le renouvellement des manuels scolaires.

Le coût par élève est d'environ 30€ en cycle 2 et 65€ en cycle 3.

6. Point sur l'avancement des travaux pour la construction de la garderie périscolaire et une nouvelle classe

M. Roland demande quand les travaux sont prévus de s'achever.

M. Barot annonce la fin des travaux pour fin juillet 2017. Les nouveaux locaux seront donc opérationnels pour la prochaine rentrée scolaire.

M. Roland demande s'il sera possible de faire entrer la scène utilisée pour la fête de l'école par le portail. M. Barot confirme.

Mme Morel signale s'être retrouvée contrainte à descendre du trottoir sur la chaussée à la hauteur des travaux car le chantier n'était pas correctement balisé.

M. Barot fera un rappel auprès des entreprises concernées (affichage en amont des travaux pour passer sur le trottoir d'en face).

7. Points divers :

M. Roland donne les dates d'inscription pour la rentrée 2017-2018 : du 9 au 12 mai 2017

M. Roland fournira toutes les informations sur le site de l'école et sur Beneylu School.

Face aux problèmes de connection à Beneylu school, il est possible de réinitialiser les mots de passe par classe.

M. Roland remercie Mme Moyaux pour le don de 5 tours d'ordinateur, de claviers et souris.

Mme Capriglione lance un appel aux dons pour remplacer le buffet de la classe Ulis par des étagères ou une bibliothèque plus fonctionnelle pour le rangement des supports pédagogiques.

Recrudescence des incivilités des élèves :

Les enseignants et le personnel périscolaire constatent des attitudes de plus en plus irrespectueuses vis-à-vis des adultes et un vocabulaire inadapté.

Certains enfants ne comprennent pas d'être "repris" pour des attitudes anodines à leurs yeux.

Des punitions (exemple : copie du règlement intérieur) sont et seront distribuées si ces comportements se multiplient.

M. Roland demande donc que les parents abordent ce problème sérieusement avec leurs enfants.

Les représentants des parents d'élève n'ayant plus de question, M. Roland conclut ce conseil d'école et invite les participants à prendre le verre de l'amitié, organisé par les enseignants.

Pour les parents d'élèves
M. PINARD



Pour la Mairie
M. BAROT



Pour l'école
M. ROLAND

ECOLE PRIMAIRE
1, Rue des Pins
37340 CLÈRE-LES-PINS
Tél : 02.47.24.23.13
Fax : 02.47.24.24.80

